

Demande d'aide pour une méthodologie Histoire du droit

Par **Shiryu**, le **08/11/2006** à **19:35**

Bonjour à tous, je me suis vu remettre par mon chargé de TD le sujet suivant:

a) Que voulait dire Saleilles, lorsqu'il écrivait que la doctrine de Grotius annonçait "Le passage de l'ordre de la Providence à l'ordre de l'Humanité"

Je ne demande pas une réponse mais une aide méthodologique à savoir que je ne sais pas bien si je dois faire une disserte sur le sujet ou simplement un commentaire linéaire en balançant les idées à tout va (avec une organisation bien sur).

Si c'est une disserte que je dois faire je pense faire le plan suivant (qui ne me semble pas approprié du tout...)

- 1) Grotius, une rupture avec le droit "Providentiel"
- 2) Une nouvelle conception du droit, le droit Humaniste

Comme vous pouvez le remarquer j'ai du mal à dresser mes deux grandes parties (je ne parle même pas de mes sous parties). Je voudrais donc savoir si je dois continuer dans l'optique d'une disserte ou simplement réciter mon cours...

Merci de m'aider je pateauge un peu la même si j'ai pas mal d'éléments pour répondre notamment dans mon cours la mise en forme d'une telle question me pose problème...

Par **Cynthia**, le **08/11/2006** à **20:10**

Bonjour !

nous avons notre spécialiste de l'histoire du droit ici (Talion si tu m'entends !)

Personnellement je ne peux pas t'aider mais je suis sûre que dès que Talion va se connecter au forum il va te répondre image not found or type unknown

Bon courage

Par **Talion**, le **09/11/2006** à **01:30**

Bonsoir

Spécialiste c'est bien vite dit...

Interroge toi sur ce qu'il y avait avant Grotius, pourquoi il a écrit cela, ce qu'il a "prédit", et si cela s'est observé ou pas.

Tu partiras donc plutôt vers:

En I) , tu vois l'abandon annoncé de l'ordre de la Providence

En A, tu étudies L'ordre de la Providence

En B, tu t'occupes des lacunes de l'ordre de la Providence

En II) il te faut parler naturellement de l'ordre de l'Humanité

En A, tu en montres les prémices (Grotius)

En B, tu en montres les suites (que s'est-il passé après Grotius)

Attention : je ne connais pas le sujet, et mes "intitulés" sont à changer car ils sont très imparfaits (déjà parce que ce sujet m'est inconnu, et d'autre part parce que je ne peux raisonnablement pas t'aider plus).

Par **Shiryu**, le **09/11/2006** à **08:52**

Merci Talion je n'en espérait pas tant (au final je voulais juste savoir si il fallait que je fasse un

commentaire ou bien une disserte même si c'est un peu confus Image not found or type unknown) merci encore.

Par **Talion**, le **09/11/2006** à **12:00**

Bah ton sujet est, forcément une dissertation, même si tu devras citer de temps en temps la

phrase donnée. Image not found or type unknown

Par **Shiryu**, le **09/11/2006** à **16:05**

Bon nous voila donc dans le vif du sujet, j'ai donc choisi comme première partie :

1) La fin de l'ère de l'ordre Providentiel

a) Le pouvoir de la « Providence et de la Papauté »

b) Le Déclin du pouvoir Providentiel face aux nouveaux modes de pensée

Malheureusement n'ayant rien vu sur ces points dans mon cours d'histoire du droit je me demande si je dois plus faire une première Historique, ou d'Histoire du droit, certes je peux toujours parler du coté formel du pouvoir qu'exerçait la sainteté sur des monarchies dites "de

droit divin" telles que la France mais est-ce vraiment cela qu'on attend de moi ?

Par **Lynaa**, le **03/11/2013** à **09:42**

Bonjour !

J'ai la même dissertation à faire et pour moi l'intitulé du sujet est incompréhensible. Je ne sais pas comment aborder le sujet du tout...

Est-ce que l'un d'entre vous pourrait me dire ce que signifie les termes "ordre de la providence" et "ordre de l'humanité" ?

Faut-il faire référence à la théorie du droit naturel moderne, lorsque qu'il est mentionné "doctrine de Grotius" ?

Merci beaucoup d'avoir lu ce message. J'espère que vous pourrez m'aider.